

Protée



Le cas de la « société civile »

Circulation et resignification des notions dans le discours social et sociologique

Victor Armony

Volume 38, numéro 3, hiver 2010

Les concepts aux frontières du savoir contemporain

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/045612ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/045612ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des arts et lettres - Université du Québec à Chicoutimi

ISSN

0300-3523 (imprimé)

1708-2307 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Armony, V. (2010). Le cas de la « société civile » : circulation et resignification des notions dans le discours social et sociologique. *Protée*, 38(3), 9–18.
<https://doi.org/10.7202/045612ar>

Résumé de l'article

Cet article prend pour point de départ un dilemme épistémologique qui sous-tend toute théorisation et analyse empirique du social : la réalité existe-t-elle indépendamment des outils conceptuels qui nous permettent de l'observer, de la découper, de la mesurer et de la classer ? Concrètement, l'auteur se penche sur un exemple particulièrement intéressant à cet égard : la circulation et la resémantisation du syntagme « société civile ». Ce syntagme est extrêmement malléable, mais, au-delà du flou définitionnel et du caractère plus ou moins extensif de son acception, la « société civile » semble correspondre à l'idée de « pure société » : la vie sociale dans son expression simple et naturelle, dépourvue d'enjeux principalement politiques ou économiques. Par une analyse discursive, cet article montre qu'une telle conception de la « société civile » a acquis une place exceptionnelle dans la régulation étatique et non étatique au sein des rapports entre le Nord et le Sud.

Tous droits réservés © Protée, 2010

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

LE CAS DE LA « SOCIÉTÉ CIVILE »

CIRCULATION ET RESIGNIFICATION DES NOTIONS

DANS LE DISCOURS SOCIAL ET SOCIOLOGIQUE

VICTOR ARMONY

Dans les sciences sociales, un dilemme épistémologique fondamental sous-tend toute tentative de théorisation et, en dernière instance, d'analyse empirique du social : la réalité existe-t-elle indépendamment des outils conceptuels qui nous permettent de l'observer, de la découper, de la mesurer et de la classer ? Si la réponse est affirmative, le défi est de trouver les termes qui, définis avec clarté et précision, s'ajustent aux phénomènes saisis. À l'extrême opposé de cette posture, les visions de type constructiviste, surtout dans leurs versions radicales, soutiennent plutôt l'idée que la réalité n'existe pas, si par le verbe « exister » nous postulons une ontologie positiviste : les choses sont en elles-mêmes, indépendamment du regard que nous portons sur elles. Notre but est non pas de lancer, dans ces quelques pages, une interminable délibération philosophique, mais de situer la problématique de la production sociale et de la circulation sociale des notions. Les notions les plus élémentaires de la pensée sociologique sont hantées par ce dilemme. La société existe-t-elle ? La plupart des sociologues répondront « oui ». Mais quelles sont les propriétés de cette entité ? En la concevant comme un système, ou comme un organisme, ou comme une collectivité d'individus, ou comme un réseau de liens, ou comme un flux de communications, nous sommes en train de la façonner selon nos principes théoriques, voire normatifs.

Qu'est-ce qu'un tel dilemme épistémologique implique concrètement pour le sociologue dans sa démarche analytique ? Doit-il éviter toute notion consacrée par la convention sociale ou l'usage politique ? Ou doit-il, tout en demeurant prudent et critique face aux acceptions courantes dans le discours public, les adopter pour désigner conceptuellement ce qu'elles désignent déjà « naturellement » ? Il peut sembler qu'une dose de bon sens et de jugement suffirait à contourner les embûches les plus dangereuses. Mais les choses se compliquent quand on met en cause l'idée même de « naturalité ». Ce qui est socialement « normal » est, en fait, le résultat d'un rapport de forces, au travers duquel une façon de voir le monde a réussi à s'universaliser. Il est sans doute utile de retracer la généalogie intellectuelle d'une notion. Mais il est également nécessaire de tenter de comprendre les mécanismes par lesquels une notion et le phénomène qu'elle est censée nommer évoluent dans le discours et dans l'univers des rapports sociaux. Dans cet article, nous nous penchons sur un exemple particulièrement intéressant à cet égard : la circulation et la resémantisation du syntagme « société civile ».

Le syntagme « société civile » est tellement malléable qu'on peut le trouver dans le titre d'une thèse de doctorat aussi bien que dans le cri de guerre d'un mouvement de protestation. Il peut faire l'objet de débats interminables entre les philosophes, mais il peut être également employé dans les messages des technocrates. Après deux ou trois décennies d'utilisation intense par les savants, les politiciens, les médias et les activistes, le moins qu'on puisse dire est que « société civile » est un concept contesté, problématique et polysémique (Keane, 1998: 66). D'aucuns préfèrent tout simplement l'écarter pour des raisons pratiques (il manque de précision) ou idéologiques (il est trop chargé de connotations). Il existe des discussions au sujet de sa portée sociologique (qu'est-ce qui est inclus et qu'est-ce qui est exclu de la « société civile »?), de ses fonctions sociales, politiques, économiques et culturelles et de son degré d'autonomie, d'institutionnalisation et de nouveauté. Jamie Swift propose une définition très large: « la société civile entraîne l'activité de citoyens librement associés qui ne possèdent pas l'autorité de l'État »; « ces activités sont motivées par des objectifs autres que la création de profit » (1999: 4-5). Les éléments clefs d'une telle définition sont le « qui » (des citoyens, donc des individus qui agissent sur une base volontaire), le « comment » (en s'associant librement et en dehors de la sphère étatique, ce qui comporte un degré d'autonomie, de participation et de démocratie) et le « pourquoi » (afin de réaliser des projets qui ne visent pas primordialement à générer, exercer ou accumuler du pouvoir ou à défendre des intérêts sectoriels). Mais, au-delà du flou définitionnel et du caractère plus ou moins extensif de son acception, la « société civile » semble correspondre à l'idée de « pure société »: la vie sociale dans son expression simple et naturelle, dépourvue d'enjeux principalement politiques ou économiques. Comment est-on arrivé à une telle conception?

LA « SOCIÉTÉ CIVILE »

Dans une allocution prononcée au Brésil en 1998 au sujet de « La puissance émergente de la société civile », le secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, affirmait qu'« une société civile

forte favorise la responsabilité citoyenne et permet l'existence d'un régime démocratique ». Pour Annan, « une société civile faible encourage l'autoritarisme, lequel maintient la société dans sa faiblesse »¹. Cette corrélation mécanique – plus de « société civile » équivaudrait à plus de démocratie; moins de « société civile » équivaudrait à moins de démocratie – a acquis le statut de doctrine incontestable dans certains milieux intellectuels et politiques, surtout à l'égard des pays en développement. Ce consensus est d'autant plus remarquable qu'il est relativement récent. Pourquoi la « société civile » jouerait-elle un rôle si crucial aujourd'hui, alors que les grands décideurs et les savants n'y faisaient que très rarement référence voilà seulement vingt ou trente ans? Un aspect particulièrement intéressant à ce propos est celui de la question sur l'existence même du phénomène: certains analystes signalent que l'avènement de la « société civile » est indissociable de l'« inflation terminologique » qui a accompagné son émergence (Roitter, 2004). Par exemple, entre 1960 et 1970, il n'y a qu'une seule notice sur la « société civile » dans la principale base bibliographique en science politique (*Worldwide Political Science Abstracts*). Dans les années 1970, il y en a sept, alors que l'on y retrouve 148 notices dans les années 1980 et 1 275 dans les années 1990. Entre 2000 et 2005, le total monte à 2 834. Même en tenant compte de l'augmentation de la production scientifique au cours de la période, ces chiffres expriment une croissance spectaculaire de l'application du concept à l'analyse des processus politiques contemporains. Par ailleurs, si nous examinons les rapports annuels de la Banque mondiale pour les années 1965, 1975, 1985 et 1995, nous constatons que le syntagme « société civile » brille par son absence, tandis que, dans le rapport de 2005, nous en comptons 19 occurrences! Cela veut-il dire pour autant que la « société civile » n'existait pas ou qu'elle n'était pas suffisamment importante pour mériter des mentions durant les trois dernières décennies du XX^e siècle?

Il est sans doute possible de lire dans ces statistiques l'impact d'une mode intellectuelle (dans une perspective nominaliste, on dirait que c'est non pas tant la réalité qui a changé, que les mots que

nous utilisons pour la nommer). Le point de vue opposé (réaliste) est aussi plausible: la «société civile» a été objectivement plus présente depuis quelques années. Autrement dit, le discours se serait adapté à la nouvelle réalité. Une approche constructiviste offre une explication différente, mais tout à fait compatible avec les perspectives nominaliste et réaliste: la transformation a eu lieu autant sur le plan matériel que sur le plan discursif, cela dans une dynamique d'interdépendance et de renforcement réciproque. Si l'on paraphrase le sociologue Pierre Bourdieu (qui a emprunté une partie de la théorie des représentations sociales d'Émile Durkheim), la «société civile» est une «catégorie sociale objective» qui sert de base à une «catégorie sociale subjective» inscrite dans les perceptions et les comportements des acteurs sociaux. Si ces acteurs croient que la «société civile» est une réalité incontournable, leurs actions contribueront à consolider son existence objective. Concrètement, cela veut dire que, si de plus en plus de gens adhèrent subjectivement à l'idée que la «société civile» est indispensable pour la démocratie, la citoyenneté et le développement, ils apporteront leur appui, leur contribution et leurs ressources pour la cimenter, ce qui accroîtra objectivement son poids (et validera leur idée initiale sur l'importance de la «société civile»). C'est ce que Bourdieu appelle «le cercle de la reproduction de l'ordre social» (1994: 139).

Si nous nous tournons vers ce qui s'écrit au sujet de la «société civile» dans les milieux universitaires, nous trouverons d'abord des études qui traitent du concept lui-même: elles explorent sa genèse, ses diverses significations et son évolution dans une perspective théorique. On y fait souvent allusion à Hegel qui, au XVIII^e siècle, voyait dans la «société civile» la sphère des intérêts et des besoins – notamment économiques et liés au monde du travail – qui se place entre l'État – lieu du bien commun – et la famille. Plusieurs auteurs renverront également à l'œuvre du philosophe marxiste italien Antonio Gramsci qui, durant les premières décennies du XX^e siècle, concevait la «société civile» – opposée à la «société politique» – comme la sphère de l'«hégémonie», c'est-à-dire le terrain de construction et de contestation de la domination sociale. Dans cette

perspective, la «société civile» recouvre les institutions qui relayent l'idéologie et les valeurs de la classe dominante, mais aussi l'espace culturel dans lequel la résistance au pouvoir peut s'exprimer et trouver des assises. Face à cette conception conflictuelle de la «société civile» (car le pouvoir et le contre-pouvoir s'y affrontent dans une constante «guerre de tranchées», selon les termes de Gramsci), le point de vue du penseur français Alexis de Tocqueville, auteur de la célèbre étude *De la démocratie en Amérique* (1835), se distingue par son accent mis sur le caractère pacificateur, stabilisateur et intégrateur de la «société civile», lieu par excellence de la coopération, de la civilité, de la confiance et des valeurs partagées. Il n'est pas étonnant que les critiques du *statu quo* soient généralement portés à adopter une définition gramscienne de la «société civile», alors que ceux qui adhèrent à une position libérale lui préfèrent l'approche tocquevillienne. Mais il est intéressant de constater qu'une grande quantité de textes qui portent sur la «société civile» s'y réfèrent en tant que réalité allant de soi. Dans un nombre remarquablement élevé d'entre eux, le syntagme «société civile» n'est pas défini de manière explicite. La conception de la «société civile» qui les sous-tend peut être restreinte – incluant seulement les organisations non gouvernementales (ONG) et les associations sans but lucratif – ou extensive: à peu près toutes les activités et relations sociales qui ne sont pas directement liées à l'État ou au marché.

Dans ce contexte, les experts du développement ont mis à l'œuvre un appareillage conceptuel considérable. Munis d'indicateurs quantitatifs et de grilles de classification, les analystes se sont lancés dans la prospection de la «société civile», cela dans le but de mesurer son extension, sa vitalité et ses effets sur la vie publique de chaque pays. Par exemple, la confiance interpersonnelle est parfois vue comme un produit clef de la «société civile» et plusieurs projets de recherche tentent de comprendre la manière dont le «capital social» (l'ensemble des normes et des attitudes d'un groupe ou d'une communauté qui favorisent la coopération et réduisent le conflit) est constitué. La «cohésion sociale» – la volonté des membres d'une société de collaborer entre eux

afin de survivre et de prospérer (Stanley, 2003) – est une variable similaire que les experts, ainsi que le gouvernement canadien, mettent de l'avant dans leurs programmes d'aide au développement. Le syntagme «société civile» est ainsi surchargé de connotations positives, car il évoque la solidarité, la générosité, la dignité et l'identité. Cette perception s'appuie sur une opposition vis-à-vis du «système» froid et éloigné et suggère une «troisième voie» entre les utopies collectivistes et l'individualisme égoïste. Il est clair que l'idée de «société civile» incarne à plusieurs égards un idéal communautariste, voire antimoderniste (l'idée que la société moderne aurait sacrifié la dimension humaine et spirituelle sur l'autel du progrès matériel).

Mais la «société civile» n'est pas idéalisée que par les traditionalistes. Beaucoup de ceux qui adhèrent au progrès technique et à la rationalité instrumentale voient aussi la «société civile» sous un jour tout à fait favorable, si bien que la «société civile» est souvent perçue comme étant à la fois la condition et la conséquence bénéfique de la démocratie. La quantité considérable de capital matériel et symbolique mobilisé dans le but de «construire» et «renforcer» la «société civile» dans les années récentes a évidemment joué un rôle dans ce processus. Cela est particulièrement visible en Amérique latine: les pourvoyeurs de fonds internationaux – allant de la Banque mondiale à l'Union européenne – canalisent de plus en plus leur aide au développement dans les organismes de la «société civile» (Grugel, 2004). Même si ce choix est guidé par des critères apparemment neutres, on présuppose que la «société civile» est plus proche des valeurs civiques et humanistes et, de ce fait, moins «contaminée» par la corruption, le conflit, le clientélisme, l'autoritarisme, etc. Cette perception a des conséquences bien concrètes, car les grands pourvoyeurs de fonds ont tendance à marginaliser les ONG vues comme «politisées», favorisant ainsi les acteurs d'une «société civile» qui est, généralement, le fait des secteurs plus éduqués et articulés de la classe moyenne (Pearce, 2000: 612).

Cette perspective a été alimentée par la renaissance de l'approche «culturaliste» dans les sciences sociales. Depuis le début des années 1990, on observe un renouveau de l'intérêt au sujet de la culture parmi

les spécialistes de la performance politique et économique des sociétés contemporaines. La «variable culturelle», associée étroitement aux théories de la modernisation des années 1950 et 1960, avait été généralement écartée des analyses de la pauvreté et de l'autoritarisme durant les années 1970 et 1980. La prédominance des explications structuralistes et la critique des perspectives ethnocentriques – qui voyaient dans les valeurs «traditionalistes» des pays du tiers-monde une entrave à leur «modernisation» – avaient conduit les sociologues à ne plus tenir compte de la dimension culturelle du développement. Mais l'idée que la culture est un facteur important pour le développement connaît une renaissance considérable dans certains cercles intellectuels très influents.

Lawrence Harrison, auteur d'un livre qui porte le titre provocateur *Underdevelopment is a State of Mind*, est l'une des principales figures de cette approche (qui compte, entre autres, Samuel P. Huntington, auteur bien connu du *Choc des civilisations*). Il affirme:

[qu'] un nombre grandissant d'universitaires, de journalistes, de politiciens et de praticiens du développement se centrent sur le rôle des valeurs et des attitudes culturelles en tant qu'éléments qui facilitent ou empêchent le progrès.

(Harrison, 2000: xxi. Notre traduction: NT)

Cette réviviscence des interprétations culturalistes s'appuie sur la pensée de Max Weber, particulièrement sur sa thèse d'une corrélation entre l'éthique protestante et le capitalisme, ainsi que sur les observations de Tocqueville au sujet de la connexion entre les «mœurs» et la démocratie. En bref, on voit les ONG – institutionnalisées, professionnalisées, efficaces – comme les promoteurs d'une éthique du travail, d'une responsabilisation des individus, du respect des «règles du jeu» (plutôt que la loyauté aux clans ou aux partis politiques) dans des sociétés où ces valeurs feraient défaut.

Alors que l'analyse «culturaliste» de la «société civile» tend à se concentrer sur les normes intériorisées par les individus (ou, d'un autre point de vue, sur la «culture politique» d'un pays donné), une approche «relationnelle» se penchera plutôt sur la structuration des réseaux associatifs et des organisations à l'extérieur des sphères du marché

et de l'État. On considérera alors que le capital social, une «ressource relationnelle distribuée de façon inégalitaire dans n'importe quelle société» (Edwards et Foley, 1998: 138; NT), est le véritable enjeu de la «société civile». Celle-ci est saisie comme un «champ», suivant le vocabulaire de Bourdieu: un domaine relativement autonome de rapports sociaux avec des règles, des objectifs et des ressources spécifiques, au sein duquel une forme particulière d'inégalité et de domination existe. Il est intéressant de noter, à cet effet, qu'un nombre grandissant d'observateurs et d'acteurs adoptent une conception «spatiale» de la «société civile». Ainsi, la «société civile» est vue comme une «arène» dans laquelle «les gens se réunissent pour débattre, s'associer et chercher à influencer l'ensemble de la société» (CIVICUS, 2006: 8; NT). Cette description est en partie cohérente avec la définition de «champ» de Bourdieu. Cependant, l'image des «gens qui se rencontrent» afin de mener un dialogue constructif occulte la réalité de la domination sociale: ce ne sont pas tous les participants qui détiennent un même capital matériel et symbolique ou qui y ont accès. Par exemple, certains groupes ou ONG sont plus riches, ont de meilleurs rapports avec le pouvoir politique ou économique, sont plus prestigieux sur le plan culturel ou, enfin, défendent une «cause» plus «sympathique», «attirante» ou «méritoire» auprès de l'opinion publique et des sources de financement. C'est pourquoi il faut examiner la manière dont les acteurs de la «société civile» participent eux-mêmes à la construction de ce que nous appellerons le *discours de la société civile*.

UNE ANALYSE DISCURSIVE

En nous inspirant des travaux de Luc Boltanski et Ève Chiapello, nous nous intéressons aux mécanismes discursifs qui articulent les contraintes systémiques aux justifications individuelles et collectives pour s'engager dans le système. Ces auteurs signalent l'existence d'un ensemble de croyances – qu'ils appellent un «esprit du capitalisme» – qui contribue à «soutenir, en les légitimant, les modes d'action et les dispositions qui sont cohérentes» avec l'ordre social (1999: 46). Cet appareil justificatif est le résultat d'un

compromis – toujours temporaire et à refaire – qui permet d'«entraîner la bonne volonté» de ceux sur qui le système repose. C'est pourquoi une réponse à la question suivante doit être fournie dans chaque contexte historique:

Comment justifier, en termes de bien commun, la participation à l'entreprise capitaliste et défendre, face aux accusations d'injustice, la façon dont elle est animée et gérée?
(Ibid.: 54)

La réponse doit nécessairement comprendre certains éléments de la critique du *statu quo*: l'égalité des chances, le désir de se connecter aux autres, la créativité sont, par exemple, des valeurs qui contrecarrent l'accusation d'égoïsme, d'aliénation, de technicisation que l'on porte généralement contre le capitalisme. Il faut noter que cette perspective considère ces aménagements discursifs non pas comme un «écran de fumée» dont le but exprès serait de brouiller la conscience des groupes désavantagés par le système, mais plutôt comme un aspect inhérent de la construction sociale de la réalité. Ceux que le système avantage se posent, eux aussi, des questions morales et politiques à l'égard de l'ordre social. Il va de soi que la légitimité de cet ordre n'est jamais parfaitement assurée – car les acteurs perçoivent toujours une distance entre la réalité et les principes invoqués –, mais elle est rarement mise en cause de manière fondamentale (sauf, bien sûr, dans le cadre des révolutions). Elle se transforme et s'adapte dans une dialectique constante avec sa critique.

C'est dans cette perspective que nous avons entrepris l'analyse du discours d'un programme de financement d'initiatives de la «société civile» mis en place il y a quelques années dans un pays de l'Amérique latine². Le financement de ce programme provient entièrement d'une fondation basée aux États-Unis et sa gestion a été confiée à une université privée de la ville capitale. À travers l'observation systématique du vocabulaire de l'organisme subventionnaire et des projets qui lui ont été soumis, nous dégagerons les axes autour desquels se cristallise le discours de la «société civile». Nous concevons le *discours de la société civile* comme l'ensemble d'énoncés publics ou institutionnels qui

s'articulent à l'idée de «société civile», parce qu'ils s'y adressent, s'en réclament ou font d'elle une référence conceptuelle, normative ou actionnelle. Notre hypothèse est la suivante: le discours de la «société civile» se déploie à l'intérieur d'un espace balisé – un jeu de langage, pour emprunter la formule de Ludwig Wittgenstein – dont les mots clefs sont l'expression à la fois d'une normalisation et d'une tension idéologique³. Par le biais d'opérations effectuées à l'aide d'une approche lexicométrique, nous tentons d'observer sur le plan empirique les traces de cette dynamique discursive⁴.

Nous avons produit trois tableaux qui permettent de saisir plusieurs tendances intéressantes. Soulignons que ces tableaux dressent un portrait extrêmement synthétique et servent de première porte d'entrée au discours. Ils nous offrent une image statique que l'on doit par la suite complexifier par d'autres analyses, tant quantitatives que qualitatives. Mais aux fins de cette brève réflexion, ils peuvent sans doute s'avérer utiles. Le *tableau 1* nous permet d'établir une comparaison entre le discours de la «société civile» et celui de deux énonciateurs publics fondamentaux: les politiciens et les éditorialistes. Il faut, en effet, identifier les éléments propres au vocabulaire de la «société civile» en le contrastant avec d'autres jeux de langage qui visent à donner du sens au vivre-ensemble. Nous avons retenu, pour cette procédure, un corpus regroupant des allocutions présidentielles – notamment celles qui «s'adressent à la nation» – et un corpus constitué d'un échantillon d'éditoriaux de trois journaux considérés comme de «classe moyenne». Le discours présidentiel est, par définition, politique (non pas au sens de «partisan», mais en tant que parole officielle de l'État), alors que le discours journalistique – de type *mainstream* – est typiquement lié à une perspective de défense des droits des citoyens et des entreprises (se voulant une sorte de voix modérée, celle de la «majorité silencieuse», etc.). Le discours de la «société civile» est représenté, dans notre tableau, par le discours du Programme – l'ensemble d'informations, de règlements, de communiqués et de bulletins produits dans le cadre du programme de financement – et celui des Projets, soit plus de 300 propositions qui lui ont été soumises.

Tableau 1
LEXIQUES COMPARÉS: TYPES DE DISCOURS

PRÉSIDENTS ⁵	JOURNAUX ⁶	PROGRAMME ⁷	PROJETS ⁸
pays	gouvernement	projet	projet
social	pays	organisations	social
État	État	activités	santé
national	sécurité	formation	population
gouvernement	président	social	travail
politique	système	justice	développement
travail	situation	droits	communauté
développement	politique	information	enfants
peuple	national	province	activités
société	société	participation	familles
croissance	public	programme	personnes
nation	loi	travail	production
loi	entreprises	santé	formation
système	conditions	développement	vie
monde	travail	production	ressources
éducation	monde	national	situation
programme	autorités	ateliers	organisations
sécurité	vie	gestion	adolescents
économie	secteur	société civile	jeunes
qualité	international	soutien	scolaire
changement	social	participants	conditions
situation	province	agenda	province
emploi	justice	groupes	éducation
santé	personnes	communication	pauvreté
justice	population	action	participation
plan	problèmes	ville	système
provinces	éducation	qualité	qualité
international	développement	institutions	services
crise	services	politiques	actions
fiscal	droits	processus	quartier

Le *tableau 1* montre les 30 mots (pleins) les plus fréquents dans chaque corpus.

L'analyse du tableau peut s'effectuer de plusieurs façons et en fonction de divers critères. Nous allons nous centrer sur quelques éléments qui nous semblent particulièrement révélateurs. D'abord, notons la remarquable convergence du vocabulaire. Même si chaque discours possède des caractéristiques spécifiques et aborde des thèmes très différents, nous constatons que, sur les 120 termes du tableau, seulement 36 (un peu plus d'un quart) n'apparaissent qu'une seule fois. Autrement dit, le discours sur les affaires publiques tend à s'organiser autour d'un vocabulaire relativement stable⁹. Certains mots paraissent incontournables: «développement», «province», «social», «travail». D'autres, comme «justice», «national», «politique» et «éducation», sont aussi très présents. Le discours de la «société civile» – les corpus du Programme et des Projets –

n'aborde pas certains sujets proprement politiques (« État », « gouvernement », « international », « loi », « monde », « sécurité ») et mobilise un vocabulaire typiquement volontariste : « actions », « activités », « formation », « organisation », « participation », « production », « projet ». Il est cependant possible d'observer des différences au sein du discours de la « société civile » : le corpus du Programme a recours à des termes liés à l'univers de la gestion (« agenda », « ateliers », « communication », « gestion », « groupes », « information », « institutions », « participants », « processus »), alors que celui des Projets renvoie à une réalité proche du vécu des acteurs : « adolescents », « enfants », « famille », « jeunes », « pauvreté », « quartier », « ressources ». Nous voyons déjà les traces d'un clivage au sein du discours de la « société civile ». Il va de soi que le discours de l'organisme subventionnaire aura un penchant gestionnaire, alors que celui des intervenants se rapportera surtout à la « réalité

sociale » concrète. Pourtant, certaines différences nous semblent significatives : des mots très chargés comme « justice », « droits », « institutions » et même « société civile » sont comparativement peu présents dans le vocabulaire des Projets, alors que le terme « communauté » est l'un des plus employés. Bref, le principe unificateur qui sous-tend l'idée de « société civile » semble échapper aux groupes qui s'en réclament afin d'obtenir du financement.

Le *tableau 2* est basé sur une procédure statistique qui permet de repérer les termes « distinctifs » de chacune des cinq sections du formulaire de demande que les candidats doivent remplir. Cette approche compare systématiquement les fréquences d'emploi des mots afin de détecter ceux qui sont « sur-utilisés » dans chaque partie. Cette technique nous donne une image de la façon dont les candidats répondent aux questions clés posées par l'organisme

Tableau 2
LEXIQUES DISTINCTIFS : SECTIONS DES PROJETS

DIAGNOSTIC	OBJECTIFS	RÉSULTATS	PERTINENCE	CONTRIBUTION
population	promouvoir	ateliers	équité	permettra
situation	améliorer	atteindre	social	continuité
pauvreté	renforcer	trimestre	objectifs	apport
province	spécifiques	formation	ajuste	expérience
manque	contribuer	réussir	renforcement	futur
foyers	offrir	formés	participation	projection
habitants	former	produits	proposition	sustentabilité
données	développer des actions	durée	société civile	financement
majorité	favoriser	exécution	projets productifs	continuer
recensement	formation	activités	exercice	communauté
chômage	créer	projet	genre	activités
indigence	générer	attendus	citoyenneté	organisations
pauvres	capacités	initié	sociaux	engagement
emploi	communauté	espérons	actions	finalisé
moyenne	développement intégral	succès	action	université
taux	santé	début	organisations	ressources humaines
pays	réussir	réalisera	amélioration de l'habitat	fonds
pourcentage	espaces	production	droits	institution
mineurs	durable	participants	amélioration	installé
district	encourager	élaboration	rétenion	développement
bas	production	délais	considérons	programme
détérioration	participation active	atelier	promeut	contribuera
millions	qualité de vie	équipe	alimentation et nutrition	institutions
pénurie	général	diffusion	réponse	organisation
ville	promotion	obtention	secteurs sociaux exclus	sustentable
inférieure	insertion	connaissances	accès à la santé	développement
fleuve	diminuer	obtenir	améliorer	fonctionnement
quartier	cuisines	formées	génération et sustentabilité	institutionnel
haut	initiatives	estimé	croyons	autogestions
précaires	communautaire	fonctionnement	construction de réseaux	dépenses

subventionnaire: quel est le diagnostic (le problème auquel on vise à s'attaquer), quels sont les objectifs du projet, quels en sont les résultats attendus, quelle est la pertinence du projet et quelle sera sa contribution?

Le vocabulaire associé à chaque rubrique révèle une remarquable convergence sémantique, démontrant l'existence d'un langage spécialisé dont les règles d'usage sont précises. Les mots employés pour le diagnostic se caractérisent par un souci de quantification et par le recours à des termes fondamentalement descriptifs, l'idée de «pauvreté» étant le principal vecteur d'un message de justice sociale. Les objectifs, formulés essentiellement par le biais de verbes comme «promouvoir», «améliorer» et «renforcer», témoignent d'un volontarisme très modéré, fondé sur ce qui existe déjà plutôt que sur l'innovation. Le langage est encore plus standardisé autour d'une vision gestionnaire quand il est question de faire référence aux résultats attendus et à la contribution à effectuer. Dans la rubrique qui semble destinée à susciter un discours davantage centré sur l'idée normative de progrès social, quelques termes significatifs se démarquent: «équité», «participation», «société civile», «citoyenneté» et «droits». Par contre, on n'y voit pas d'allusion directe au «changement» ou à l'«injustice».

Enfin, le *tableau 3* nous permet de saisir les termes qui distinguent statistiquement les projets qui ont été sélectionnés pour financement par rapport à ceux qui ont été refusés. Bien qu'il faille traiter ces données avec précaution, car il est possible que d'autres facteurs contribuent à la réussite ou à l'échec d'une proposition, il n'en demeure pas moins qu'il est frappant de constater que les projets non financés sont ceux qui utilisent comparativement – significativement sur le plan statistique – plus souvent les mots «social», «citoyenneté» et «exclusion», les renvois les plus forts, dans le langage «civique», à l'enjeu de l'égalité socioéconomique.

En fait, il est possible de détecter, en lisant tous les mots de chaque colonne, une différence notable: les projets non financés ont tendance à nommer les «maux» sociaux (sida, handicap, urgence, maladie, pauvreté), ce qui n'est pas aussi manifeste dans

Tableau 3
LEXIQUES DISTINCTIFS: PROJETS FINANCÉS ET NON FINANCÉS

PROJETS FINANCÉS	PROJETS NON FINANCÉS
organisations paysannes	adolescents
terre	communauté
petits producteurs	personnes
conseil	jeunes
santé sexuelle et reproductive	travail
technologies appropriées	social
système productif	cantine
agricoles	sida
eau	institutions
unités éducatives	bénéficiaires
locaux	initiative
secteur rural	citoyenneté
production	relation
fabrication	travail
environnement	professionnel
autoconsommation	exclusion
agriculture	hôpital
tous les enfants	quartier
tâches domestiques	bibliothèque
devant l'État	collectif
colonies	appui scolaire
établissements	outils
agriculteurs	consolidation
chambre	handicap
condominium	vie
ingénieur	développement local
école	maladie
stimulation précoce	communautaire
approche de genre	urgence
déserteurs	pauvreté

le vocabulaire distinctif des projets financés. Ces quelques observations ne constituent pas une preuve flagrante de partis pris dans le processus de sélection, mais elles peuvent soulever des questions quant aux mécanismes de normalisation du discours de la «société civile».

CONCLUSION

La notion de «société civile» peut être saisie comme une figure du compromis idéologique entre le capitalisme mondialisé et sa contestation. En mettant de l'avant cette hypothèse, il va de soi que nous ne suggérons nullement que la «société civile» incarne une sorte de moyen terme entre les deux ou, encore, une formule de consensus. Au contraire, elle constitue un lieu de confrontation. Prenons l'exemple du compromis keynésien: celui-ci encadre une épreuve dont le résultat n'est pas déterminé *a*

priori. Le conflit entre le patronat et les travailleurs n'est pas en soi résolu. Au contraire, à certains égards, il est possible d'affirmer qu'il y connaît une recrudescence. Cependant, les paramètres idéologiques de l'opposition – les « dispositifs de justice » auxquels les acteurs doivent se référer – ont été relativement stabilisés (le plein emploi, le partage des risques, la croissance du marché intérieur, etc.). Cela ne veut pas dire que le sens des valeurs invoquées soit le même pour tous les acteurs. La définition de l'intérêt national, par exemple, sera l'objet d'une lutte discursive acharnée. Mais cette lutte doit renvoyer à certaines significations qui sont reconnues comme source de légitimité et point de convergence par l'ensemble des participants. Il est possible d'affirmer que la notion de « société civile » joue actuellement ce rôle. Une étude comme celle que nous proposons vise à dévoiler et à mieux comprendre les mécanismes par lesquels l'idée de « société civile » se normalise et se transforme en circulant entre le Nord et le Sud, devenant ainsi un pivot de la discursivité sociopolitique contemporaine.

La notion de « société civile » reflète de manière extrême une problématique incontournable. Cette notion apparaît sous la forme d'une négativité, en ce qu'elle est d'abord et avant tout conçue comme le contraire, l'absence ou la négation de certains éléments de l'ordre social. Elle devient donc une catégorie descriptive, un principe normatif et un vecteur d'action collective. Autrement dit, « la société civile est là », « la société civile devrait être là » et c'est au nom de la « société civile » – existante, imaginée ou désirée – que les acteurs se mobilisent. Cette « société civile » est pour certains un lieu de cohésion et de stabilité et, pour d'autres, un lieu de rupture et de changement. La « société civile » est associée à des valeurs et à des métaphores qui déterminent la manière dont la notion est instrumentalisée. Enfin, comme le démontre notre exemple du programme de financement, la notion de « société civile » a acquis une place exceptionnelle dans la régulation étatique et non étatique dans les rapports entre le Nord et le Sud. La façon même de faire la politique et de financer le développement est affectée par la prégnance de cette notion dans le langage public et expert. Bref,

peu importe si la « société civile » existe ou non, si elle existait ou non avant l'avènement du discours sur la « société civile », si elle devrait exister ou non pour promouvoir la démocratisation. L'idée de « société civile » a une puissance extraordinaire, car elle est au cœur des processus actuels de construction de la société tout court.

NOTES

1. Allocution prononcée à São Paulo (Brésil), le 14 juillet 1998. Seule la version anglaise se trouve sur Internet. En ligne : <http://www.un.org/News/Press/docs/1998/19980714.sgs6638.html> (page consultée le 18 octobre 2010).
2. Dont nous ne révélerons pas les détails concrets afin de sauvegarder l'anonymat des participants et la confidentialité des informations.
3. Il est important de clarifier ce que nous entendons par « normalisation et tension idéologiques ». Encore ici, un exemple concret peut s'avérer utile : le fait que les débats interculturels dans nos sociétés soient de plus en plus centrés sur la notion de « droits » manifeste ce double mouvement de normalisation et de tension. D'une part, cette notion doit nécessairement être invoquée pour pouvoir s'intégrer au débat lui-même (le recours à la notion devient une condition de participation au jeu de langage) ; d'autre part, la façon spécifique de la définir et de la qualifier (« droit de... », « droit à... ») est le résultat d'un positionnement déterminé vis-à-vis des nœuds du conflit.
4. L'approche lexicométrique s'appuie sur l'analyse statistique des fréquences et de la distribution des mots (lexèmes) dans un corpus (voir Armony, 2006).
5. Le corpus des Présidents est composé des principales allocutions officielles prononcées devant le congrès entre 1999 et 2005. Il représente un total de 72 000 mots.
6. Le corpus des Journaux est composé d'un échantillon d'environ 200 éditoriaux (non signés) représentant un total d'un peu plus de 100 000 mots. Ils proviennent de trois quotidiens de centre et centre-droite dont le lectorat est majoritairement de classe moyenne (ou supérieure). L'échantillon couvre deux périodes : l'année 2000 et les années 2003-2005.
7. Le corpus du Programme est composé des pages Internet, des bulletins, du formulaire de soumission et du règlement du concours du programme de financement. Il représente un total d'environ 95 000 mots.
8. Le corpus des Projets est composé de 333 projets soumis au volet d'« action sociale » du programme de financement. Il représente un total de près d'un million de mots.
9. Les mots communs aux quatre corpus : *développement, province, social, travail*.
Les mots communs aux corpus des Présidents et des Journaux : *État, gouvernement, international, loi, monde, pays, sécurité, société*.
Les mots communs aux corpus des Présidents, des Journaux et du Programme : *justice, national, politique*.

Le mot commun aux corpus des Présidents, des Journaux et des Projets : *éducation*.

Les mots communs aux corpus du Programme et des Projets : *actions, activités, formation, organisation, participation, production, projet*.

Les mots spécifiques du corpus des Présidents : *changement, croissance, crise, économie, emploi, peuple, nation, fiscal*.

Les mots spécifiques du corpus des Journaux : *entreprises, président, problèmes, public, secteur, vie*.

Les mots spécifiques du corpus du Programme : *agenda, appui, ateliers, communication, gestion, groupes, information, institutions, participants, processus, société civile*.

Les mots spécifiques du corpus des Projets : *adolescents, communauté, enfants, famille, jeunes, pauvreté, quartier, ressources*.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ARMONY, V. [2006] : « L'analyse lexicométrique du discours politique : porte d'entrée pour étudier les signifiants sociaux », dans A. Corten (dir.), *Les Frontières du politique en Amérique latine. Imaginaires et émancipation*, Paris, Karthala, 117-138.
- BOLTANSKI, L. et É. CHIAPELLO [1999] : *Le Nouvel Esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard.
- BOURDIEU, P. [1994] : *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Seuil.
- CIVICUS. World Alliance for Citizen Participation [2006] : « Civil Society Index Preliminary Findings Paper 2003-2005 », 1-59. En ligne :

<http://www.civicus.org/new/media/ICSI%20paper.pdf> 8 (page consultée le 18 octobre 2010).

EDWARDS, B. et M. W. FOLEY [1998] : « Social Capital and Civil Society Beyond Putnam », *American Behavioral Scientist*, septembre, vol. 42, n° 2, 124-139..

GRAMSCI, A. [1975] : *Écrits politiques II. 1921-1922*, Paris, Gallimard.

GRUGEL, J. B. [2004] : « New Regionalism and Modes of Governance-Comparing US and EU Strategies in Latin America », *European Journal of International Relations*, vol. 10, n° 4, 603-626.

HARRISON, L. E. [2000] : *Underdevelopment is a State of Mind: The Latin American Case*, Madison, Madison Books.

HUNTINGTON, S. P. [1997] : *Le Choc des civilisations*, Paris, Odile Jacob.

KEANE, J. [1998] : *Civil Society. Old Images, New Questions*, Stanford, Stanford University Press.

PEARCE, J. [2000] : « Development, NGOs and Civil society: The Debate and Its Future », dans D. Eade (dir.), *Development, NGOs and Civil Society*, London, Oxfam, 15-43.

ROITTER, M. [2004] : « El tercer sector como representación topográfica de sociedad civil », dans D. Mato (dir.), *Políticas de ciudadanía y sociedad civil en tiempos de globalización*, Caracas, FACES, Universidad Central de Venezuela, 17-32.

STANLEY, D. [2003] : « What Do We Know about Social Cohesion: The Research Perspective of the Federal Government's Social Cohesion Research Network », *Canadian Journal of Sociology*, vol. 28, n° 1, 5-17.

SWIFT, J. [1999] : *Civil Society in Question*, Toronto, Between the Lines.

TOCQUEVILLE, A. de [(1835) 1992] : *De la démocratie en Amérique*, Paris, Gallimard.